

## APPEL D'OFFRES POUR VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE RESPECT D'UNE DES CONDITIONS DU BAIL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Lise Fortin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan, corporation municipale légalement constituée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), ayant son siège social au 768, rue Bossé à Baie-Comeau (Québec), G5C 1L6, que les immeubles ci-après désignés seront vendus par appel d'offres, conformément au Règlement sur la disposition de certains biens excédentaires ou confisqués (chapitre T-8.1, r. 2) de la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

<b>MUNICIPALITÉ DE :</b>	TNO de la Rivière-aux-Outardes
<b>NOM DU PROPRIÉTAIRE :</b>	MRC de Manicouagan
<b>NUMÉRO DE DOSSIER TERRAIN :</b>	903 626
<b>IMPÔT FONCIER DÛ :</b>	9,15 \$
<b>IMPÔT SCOLAIRE DÛ :</b>	0,00 \$
<b>TOTAL:</b>	9,15 \$
<b>MONTANT MINIMUM ACCEPTÉ :</b>	<b><u>9,15 \$</u></b>
<b>DÉSIGNATION :</b> Un terrain connu et désigné comme étant le dossier terrain 903 626, situé sur le TNO de la Rivière-aux-Outardes et localisé aux coordonnées : latitude 51° 30' 39.2" nord, longitude 68° 52' 25.3" ouest, dans la circonscription foncière de <b>Saguenay</b> , d'une superficie approximative de 100 mètres carrés avec bâtisse dessus construite.	

<b>MUNICIPALITÉ DE :</b>	TNO de la Rivière-aux-Outardes
<b>NOM DU PROPRIÉTAIRE :</b>	MRC de Manicouagan
<b>NUMÉRO DE DOSSIER TERRAIN :</b>	910 553
<b>IMPÔT FONCIER DÛ :</b>	11,42 \$
<b>IMPÔT SCOLAIRE DÛ :</b>	0,00 \$
<b>TOTAL :</b>	11,42 \$
<b>MONTANT MINIMUM ACCEPTÉ :</b>	<b><u>11,42 \$</u></b>
<b>DÉSIGNATION :</b> Un terrain connu et désigné comme étant le dossier terrain 910 553, situé sur le TNO de la Rivière-aux-Outardes et localisé aux coordonnées : latitude 50° 31' 03.4" nord, longitude 69° 00' 55.7" ouest, dans la circonscription foncière de <b>Saguenay</b> , d'une superficie approximative de 100 mètres carrés avec bâtisse dessus construite.	

\* Des frais de 740,44 \$ s'appliquent pour l'émission du bail.

Pour faire une offre relative à un terrain ci-dessus, vous devez vous procurer un bordereau de soumission sur le site internet de la MRC ([www.mrcmanicouagan.qc.ca](http://www.mrcmanicouagan.qc.ca)) ou auprès de M. Philippe Poitras, directeur de la gestion foncière ([philippe.poitras@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:philippe.poitras@mrcmanicouagan.qc.ca) ou 418-589-9495 poste 240).

Les bordereaux doivent être déposés au bureau de la MRC de Manicouagan dans une enveloppe scellée portant la mention « SOUMISSION VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE LOYER – MRC DE MANICOUAGAN », ainsi que le numéro à 6 chiffres du terrain visé, et ce, **au plus tard le 11 octobre 2024 à 11h00**, date et heures à laquelle les offres seront ouvertes publiquement.

L'offre égale ou dépassant le montant minimum accepté la plus élevée sera retenue, et ce, pour chaque dossier.

Pour obtenir de plus amples informations concernant les terrains décrits ci-dessus, veuillez vous adresser au département de la gestion foncière de la MRC de Manicouagan.

DONNÉ à Baie-Comeau, ce 4<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

Lise Fortin  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité régionale de comté de Manicouagan  
768, rue Bossé  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6  
Téléphone : (418) 589-9594